



Romillé

La vie des femmes
à
Romillé
1900 - 1950



18 AU 26 OCTOBRE 2003

En collaboration avec la bibliothèque

LA VIE DES FEMMES A ROMILLE 1900-1950

Aux femmes de Romillé

Plusieurs collectages ont été effectués sur la commune de Romillé. Nous avons préparé un questionnaire et nous sommes allés à votre rencontre.

Ensemble, nous avons essayé de remonter le fil du temps au gré des méandres de vos souvenirs et de votre histoire personnelle. Ce temps de l'enfance, nous l'avons revisité et nous avons évoqué la mémoire de vos parents et de tous ceux qui vous ont précédées et ouvert le chemin de la vie.

Temps de l'enfance et des secrets
Temps privilégié entre tous
Enrichi par l'expérience acquise.

En ce début de XXème siècle, les conditions de vie étaient rudes. Si certaines d'entre vous ont bénéficié d'une enfance protégée, les deux guerres mondiales 1914-18 et 1939-45 ont plongé hommes et femmes dans la tourmente et ont bouleversé votre façon de vivre.

Beaucoup de femmes se sont retrouvées seules à la tête d'une exploitation agricole, d'un commerce ou d'une entreprise et ont dû assurer en même temps l'éducation de leurs enfants. Les valeurs de travail et de solidarité familiale ont été premières. Elles n'avaient pas le temps de « s'écouter ». Il fallait faire face au jour le jour.

Pour d'autres familles, c'est le père qui a tenu le double rôle nourricier et éducatif. Quant aux enfants orphelins, ils ont été confiés soit à la famille élargie (oncles, tantes, voisins,...), soit à l'Assistance publique.

... C'est toute cette histoire que nous avons voulu rappeler, à notre manière. Mais ces écrits ne sont pas une œuvre achevée. Toutes et tous, nous sommes invités à partager nos souvenirs et à enrichir notre mémoire commune.

I – L'ENFANCE ET L'EDUCATION DES FILLES

Enfances en milieu rural

« Je suis née en 1910. Mes parents exploitaient une petite ferme ; tout le travail se faisait à bras. J'ai commencé à travailler à 12,13 ans, je n'avais pas d'instruction, mais j'en savais assez pour ce que j'avais à faire.

A cette époque, on allait à l'école à pied, à travers champs, ça faisait 5 km. Les chemins, ce n'était pas comme maintenant, ça patouillait. Quand il y a eu la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mes parents ne pouvaient pas payer l'école privée parce qu'ils n'avaient que trois vaches, c'était pas grand'chose. Ma mère avait sa mère avec elle, trois nourrissons, ses enfants et pas d'eau à la maison ! C'est pas comme maintenant, on a tout sous la main. A ce moment-là, on n'avait rien du tout. On n'avait pas d'argent pour acheter, on ne vivait que sur les produits de la ferme. Maman faisait du pain, du pain de ménage. Mon père ne pouvait pas manger le pain du boulanger. Il chauffait le four avec quelques fagots et maman enfournait cinq ou six pains qu'elle suspendait ensuite sur le « bégaud ». On a mangé du bon pain durant toute notre jeunesse. » (Mme L.)

Madame R. parle de sa maman, née en 1910, qui s'est retrouvée orpheline. Les trois sœurs furent confiées à l'Assistance publique et élevées dans trois familles différentes. Ce n'est qu'à l'école qu'elles pouvaient se retrouver.

Autres témoignages : *« Je suis née dans une famille nombreuse (10 enfants) et je n'ai pas pu suivre régulièrement l'école. Je devais remplacer maman qui travaillait dans les champs et prendre soin de mes frères et sœurs. Dès l'âge de 9 ans, j'ai dû gagner mon pain en gardant les vaches l'été. La fermière me donnait en plus du tissu avec lequel la couturière me confectionnait ma blouse de rentrée. » (Mme G.)*

« Je suis née à la Chapelle-Chaussée. J'ai perdu ma maman lorsque j'avais douze ans. Nous exploitions une petite ferme. Il fallait faire tout le travail à bras : brouetter, faucher le trèfle, arracher la navette, les betteraves (les lisettes), ... On ne sortait pas beaucoup, surtout nous les filles. J'ai eu mon premier vélo à 21 ans. » (Mme L.)

L'école

La généralisation de l'instruction primaire (lois de Jules Ferry), la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, poseront un défi à l'Eglise catholique très influente dans nos campagnes. Les rivalités entre partisans de l'école laïque et ceux de l'école libre seront exacerbées. Les familles pratiquantes seront tenues de scolariser leurs filles dans les écoles paroissiales.

Mais pour ces jeunes élèves fréquentant l'une ou l'autre école, les qualités professionnelles et humaines de leurs institutrices seront garantes de l'enseignement dispensé. Le nombre d'élèves reçues au certificat d'études primaires faisait la renommée de l'école .

« On entrait à l'école vers 6 ans et on la quittait vers 12 ans, après avoir passé le certificat d'études. C'était le moment où l'on échappait au regard des parents. On pouvait parler, jouer, avoir un peu de temps libre avec les copines de classe. Au mois de juin, on ramassait des fleurs pour décorer l'église, des marguerites, des digitales (qu'on appelait des « cotiards »), des rhododendrons dans les allées du château. Lorsque nous rentrions tard, les parents nous attendaient et il fallait vite se changer pour aller « tirer » les vaches. Les devoirs du soir étaient souvent négligés. On s'éclairait à la chandelle.» (Mme G.)

Les filles allaient le plus souvent à l'école libre des sœurs ; l'école publique recevait moins d'élèves. L'école commençait à 8 heures solaires et finissait vers 4 heures de l'après-midi, du lundi au samedi, excepté le jeudi bien entendu. Les vêtements étaient les mêmes pour toutes les écolières : sarraus et capuchons. Les repas du midi étaient pris soit dans les familles, soit chez des commerçants, soit à la cantine de l'école. Les enfants emportaient des tailles de pain et les trempaient dans la soupe fournie par l'école. Ensuite on sortait un casse-croûte de son sac.

« J'avais 5 km pour aller à l'école. J'étais chaussée de galoches. Les semelles en bois étaient ferrées et garnies de maillette. Il ne fallait pas perdre de mailles en route, sinon gare aux réprimandes ! On réparait les semelles avec des couvercles de boîtes à sardines. Les hivers étaient rigoureux, la neige n'était pas rare. Dans nos godillots, on enfilaient des chaussettes tricotées par nos grand-mères.» (Mme G.)

« J'ai été scolarisée à l'école privée de Langan. Le jeudi, nous n'avions pas classe, mais ce n'était pas une journée de repos pour autant. Entre autres choses, il fallait remplir l'abreuvoir. Pour cela, il fallait tirer l'eau au puits à l'aide d'un treuil appelé « travois », après quoi je transportais l'eau dans des seaux en zinc que j'amarrais sur un cerceau.

Pour passer le certificat, nous nous sommes rendues à Bécherel en bicyclette, accompagnées des religieuses en habits. Je l'ai obtenu avec une mention bien et mes parents m'ont offert une bicyclette ; je la bichonnais jusqu'à la ranger dans ma chambre. Elle me sera bien utile pour aller aux assemblées et danser. » (Mme L.)

« J'allais à l'école publique de Romillé. On n'était pas nombreuses (une trentaine). Ca se passait bien. Il n'y avait qu'une classe unique avec plusieurs divisions. La petite division, à cette époque, on ne commençait qu'à six ans.

L'école des filles a toujours été située au même endroit, il y avait de grands tilleuls dans la cour. Le midi, je rentrais chez moi. Il n'y avait pas de cantine et les gosses qui étaient loin apportaient leur manger dans leur sac. Il y avait une institutrice qui était généreuse, elle leur faisait souvent un petit dessert en plus. Elle voulait aussi que les enfants puissent voir la mer et organisait des fêtes d'école pour payer le voyage.

Toutes les filles confiées à l'assistance publique fréquentaient l'école. Elles étaient toujours habillées de la même façon : des jupes plissées grises assez longues, les mêmes chaussures. On les reconnaissait. Elles étaient placées dans des familles très pauvres parce que les gens vivaient avec ça, mais elles paraissaient heureuses. Pour aider les familles, l'institutrice tricotait des vêtements en coton et des chaussettes. » (Mme D.)

« A Parthenay, les garçons et les filles étaient ensemble. C'était une école publique à deux classes. Le matin, l'instituteur emmenait les enfants à la porte de l'église. Là M. le recteur les attendait pour la prière du matin. Ensuite, il les raccompagnait jusqu'au portail de l'école publique où le maître les attendait. C'était une école qui avait une bonne réputation. » (Mme D.)

Les loisirs de l'enfance : les jeux de patous

« Dès la mi-juin, à partir de 10 ans, j'ai été employée à la ferme comme « pâtoure ». Je gagnais mon pain en échange des services rendus.

Le matin, sitôt la traite terminée, je devais conduire les vaches au pré. J'empruntais les chemins creux bordés de chênes têtards aux formes impressionnantes. Heureusement j'avais avec moi les jeunes enfants des fermiers et le chien berger qui ramenait les bêtes. Les journées nous semblaient parfois très longues et l'écho nous renvoyait les appels d'autres pâtous qui cherchaient de la compagnie.

« Hé, là-bas, hé là-bas,
M'entends-tu ?
Oui j' t'entends, oui j' t'entends,
Viendras-tu ? »

« C'était le signal pour se retrouver et tous ensemble nous organisions de grands jeux de poursuite à travers les prairies. Les vaches sans surveillance n'hésitaient pas à chercher leur pitance dans les champs voisins ou rentraient parfois seules à l'étable accompagnées du chien. A l'heure du retour, il fallait ensuite s'expliquer ! ... »

« Au mois de mars, les vaches sortaient des étables et les enfants accompagnaient la pâtoure le jeudi. On allait à la recherche des « jeanottes ». Le printemps commençait à se faire sentir : ciel plus lumineux, éclaircies, premières primevères. Sur les talus, on repérait de jeunes pousses vertes ressemblant aux tiges des carottes. On creusait un peu la terre, on tirait délicatement sur les feuilles et on déterrait le tubercule avec la pointe d'un canif. Dans nos doigts, une petite boule blanchâtre de la grosseur d'une noisette. C'était la jeanotte ! Nous grattions la terre qui était dessus, nous enlevions une peau très fine et nous la mangions avec gourmandise. »

« Lors des chaudes journées d'été, nous cherchions des occupations calmes. Tout était prétexte pour jouer à partir des éléments trouvés dans la nature : jeux de bille avec les « canettes » de chêne, pêche à la ligne avec les sauterelles comme appât, ...

Nous fabriquions des couronnes, des jupes, des ceintures avec les feuilles de châtaigniers ; nous tressions des chaises à coucous, des cages à oiseaux avec les joncs cueillis dans les prairies basses ; nous inventions des parures : colliers réalisés avec des rondelles d'écorce de châtaignes enfilées sur l'ourlet d'une vieille robe ou le tour de cou d'une vieille chemise usagée, boucles d'oreilles, bagues, bracelets, ...

Avec les fleurs de coquelicot, les graminées, nous réalisions des poupées décoratives. A la saison des mûres, nous les pressions dans de vieux chiffons pour en extraire le jus qui nous rappelait l'encre violette de l'école.

Nous nous transformions en artisans-potiers. Avec la terre glaise trouvée près de la rivière, nous modelions petits personnages, plats, saladiers, assiettes, etc. Ces poteries étaient ensuite mises à sécher à l'ombre des talus ombragés et réutilisés pour jouer à la dinette ou à la marchande. »

« Bien d'autres jeux buissonniers ont occupé nos journées. Nous vivions au contact de la nature qui nous offrait ses richesses. Des grands-parents, frères ou sœurs aînés, nous transmettaient ce savoir hérité d'une enfance à la campagne. A partir de 14 ans, tout en gardant les vaches et en les surveillant, j'emmenais avec moi des menus de travaux de couture qui occupaient ma journée (chaussettes à repriser, tricots à réaliser, ...). »

Quand il pleuvait, je passais ma journée à entretenir le linge de maison. Souvent, je détricotais un pull usagé, j'enroulais la laine pour en faire des écheveaux, puis je reprenais mes aiguilles et je réalisais un nouveau tricot qui servirait à l'un ou l'autre des membres de la famille. La laine et le tissu étaient des denrées rares après la guerre. Il ne fallait rien perdre. » (Mme S. et autres témoignages)

Souvenirs d'enfance : les Parisiens à Romillé

« Parmi les meilleurs souvenirs de mon enfance (je suis née en 1945), il y a la venue des « Parisiens » qui passaient leurs vacances à Romillé. Pendant deux mois, deux familles ayant 3 et 5 enfants prenaient pension chez M. et Mme Lemaître, à l'hôtel du Cheval Blanc, les maris retournant travailler à Paris.

Les enfants du bourg se mêlaient à eux pour organiser différents jeux :

- Jeux de piste qui nous conduisaient dans divers endroits du bourg, comme par exemple dans les soues à cochons (vides) de M. Belloir, le charcutier, ou encore chez M. Baudais, le boulanger où l'on se cachait dans le tas de fagots qui servaient à chauffer le four à pain.
- En groupe, on se rendait au « Bois Forgeoux », route de Pleumeleuc, pour jouer aux cow-boys et aux indiens.
- Le soir après le repas, on se retrouvait assis sur le rebord d'enceinte de l'église, en face de l'hôtel du Cheval Blanc, pour discuter et vaincre la peur du vertige (sorte de compétition).
- Certains après-midis ensoleillés, avec les mamans, on s'en allait à pied au bord de l'étang de Perronnay, dans une prairie qui servait de plage et là, on se trempait les pieds et les jambes, que l'on ressortait rapidement à cause des sangsues !
- En septembre, toujours en groupe, nous partions vers la campagne, par les chemins creux, cueillir des noisettes et des mûres.

Les vacances terminées, les « Parisiens » repartaient vers la capitale, l'école ne recommençant que le 1^{er} octobre. Avant leur départ, les parents nous regroupaient avec leurs enfants et faisaient des photos souvenirs.

Cette période, pendant laquelle se côtoyaient ruraux et urbains, a été très enrichissante pour les enfants du bourg de Romillé. Elle s'est achevée vers 1960. » (Mme G.)

Les loisirs, les rencontres garçons-filles

Ce qui caractérisait les loisirs de la jeunesse d'autrefois, c'est qu'ils s'inséraient naturellement dans des cadres établis : les fêtes familiales, les cérémonies religieuses, les assemblées locales, les kermesses, les foires et marchés, etc. Les travaux saisonniers offraient également de nombreuses occasions de rencontres. Certaines jeunes filles du milieu rural avaient peu l'occasion de sortir. Une surveillance parentale et sociale s'exerçait en permanence.

« Les sorties du dimanche étaient courtes. Il y avait peu de distractions permises et il fallait rentrer tôt dans la soirée pour soigner les vaches. »

Le repos du dimanche était obligatoire et la messe était parfois la seule occasion de rencontre entre les membres du village. On se préparait, on s'habillait, on espérait secrètement se voir... Les nouvelles s'échangeaient sur les marches de l'église. Filles et garçons n'étaient pas indifférents les uns aux autres.

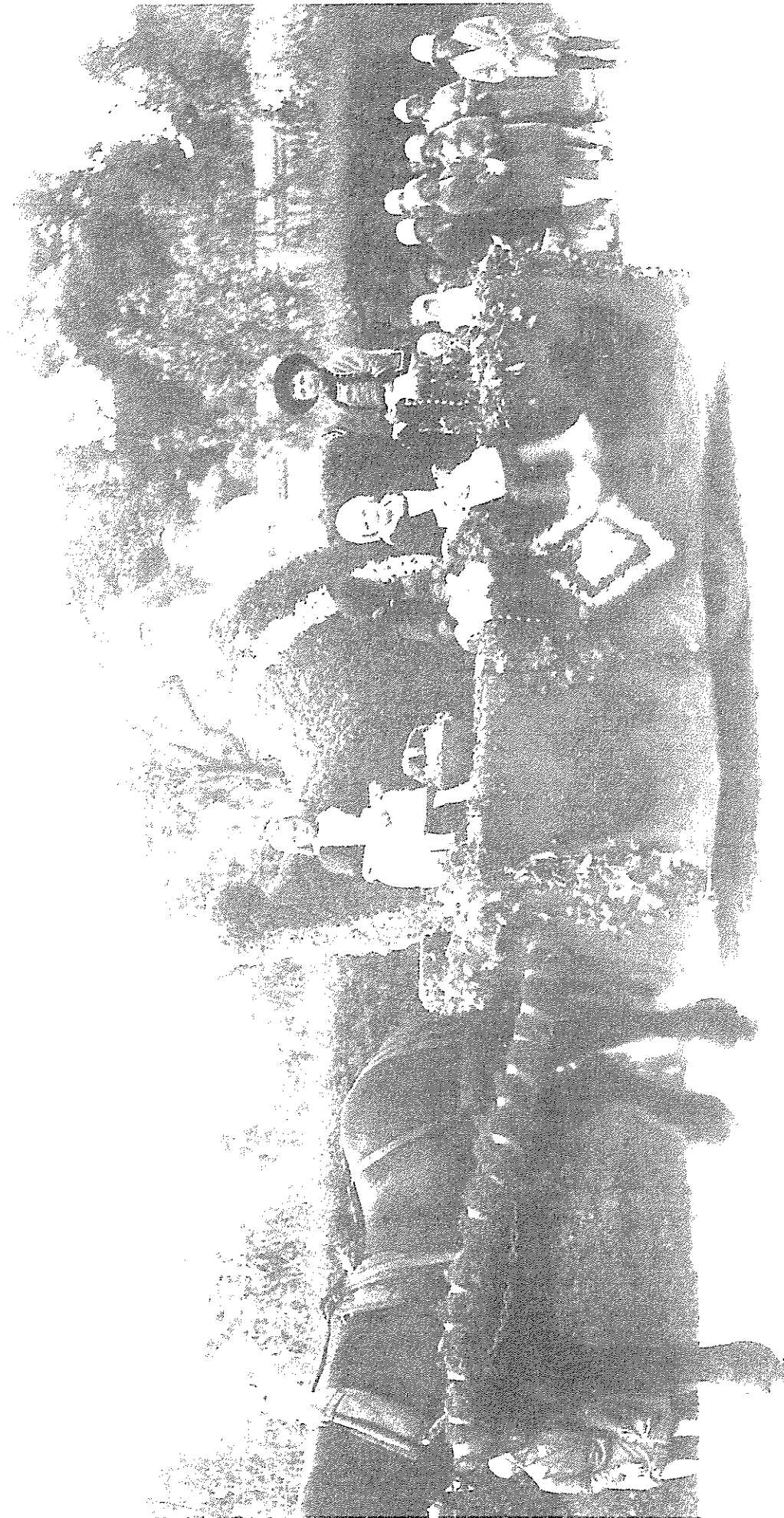
De Pâques à la mi-août, les fêtes foraines s'échelonnaient d'une commune à l'autre. La fête de Saint-Pern, fixée le lundi de Pâques, était très attendue. Les filles s'y rendaient à vélo et visitaient ensuite la Communauté des Petites Sœurs des Pauvres. L'assemblée de Romillé, le jeudi de l'Ascension, était aussi un lieu de rendez-vous annuel. A l'époque, elle tenait également lieu de fête des fleurs et de nombreux chars étaient décorés.

La fréquentation des bals pouvait entraîner des remontrances sévères. Les danses nouvelles : valse, javas, tangos, introduites après 1918 étaient la hantise du clergé. Les garçons avaient plus de liberté.

Les tribulations d'une danseuse

On racontait les jours derniers qu'une jeune fille des environs était allée danser un de ces derniers dimanches aux sons d'une musique endiablée. Pensez donc, il y a dans ce bourg (de Romillé) un piano automatique. Impossible de retenir ses jambes quand on entend ronfler de pareils accords. Adieu les résolutions de la Mission. Adieu la sanctification du dimanche. Mais cruelle déception ! En rentrant tard chez elle, elle s'aperçoit que le diable a emporté son sac à main et son portefeuille. Sera-t-elle guérie ? Et les autres, profiteront-elles de son exemple ? En tout cas, on a jaser et ri.

Extrait du bulletin paroissial de Romillé, 1924



Des événements exceptionnels marquaient parfois la vie du village. En 1945, par exemple, la population fête le retour des prisonniers en dansant sur la place de l'église avec tous les musiciens de la commune. Pour une fois, les deux fanfares jouaient ensemble !

Les marchés, les foires, nombreuses à cette époque, étaient aussi très fréquentées. On se rendait à Bécherel pour la foire de la mi-janvier et l'on empruntait le 'tacot' (tram) qui circulait à cette époque. La foire des blés, qui avait lieu le premier jeudi de décembre était aussi une fête à ne pas manquer. Les gens y venaient des communes environnantes. La communauté toute entière s'y retrouvait.

« Et puis, vous savez, dans notre jeune temps, c'est qu'on n'avait pas le droit d'aller danser. Je me rappelle, je vais peut-être vous faire rire, la première fois que j'ai dansé chez M. Bidault, c'était un jour de foire des blés, le premier jeudi de décembre. On était trois filles, Aimée, Thérèse et moi. On avait dansé, dansé ! On s'était amusées.

En s'en revenant à pied, j'étais bonne chez les parents de mon mari, j'avais besoin de reprendre des habits. Il fallait que je passe chez ma mère. Eh bien, je ne vous dis pas, elle m'attendait derrière la porte et j'ai reçu une bonne gifle. Ah ! il y avait pas le droit ! » (Mme R.)

Différents travaux agricoles et surtout la période de la moisson favorisaient les idylles entre les jeunes. Les « batteries » duraient deux à trois semaines et se déroulaient dans la bonne humeur. Chanteurs et chanteuses au cours du repas de clôture (la « parbatte ») étaient sollicités et les visages s'animaient. On oubliait la fatigue de ces journées harassantes. Après le repas, copieux, on buvait et on chantait, c'était très gai.

Les chansons sentimentales colportées lors des assemblées évoquaient un ailleurs possible ainsi que les bonheurs et les tourments des amours juvéniles. Ces chansons étaient fredonnées, apprises naturellement et consignées dans un carnet de chant qui permettait de les mémoriser. Ainsi on pouvait les reprendre lors des fêtes de famille ou au travail.

Marie évoque la mémoire de sa mère très gaie qui connaissait de tête une trentaine de chansons et complaintes qu'elle lui a transmises. Elle les chantait à l'occasion de veillées entre voisins, de fêtes familiales, communions, mariages,... Les danses et rencontres étaient encouragées lors de ces occasions.



La demande en mariage

Trois garçons de mon village
Sont venus me demander (bis)
Ma mère qu'était en colère
Les a tous trois renvoyés

Ah, revenez, revenez, revenez
Maman m'a dit que vous m'auriez

J'ai monté sur une pierre
Je me suis mise à crier
Le plus jeune, le plus honnête
Est revenu le premier

La mazi-mazette

Mazi mazette, voulez-vous m'écouter ?
A votre porte on va vous la chanter
A l'arrivée du joli mois de mai

Le joli mois de mai
C'est un mois de plaisance
Les filles et les garçons
En ont la souvenance

Vous les verrez deux à deux se promener
A l'arrivée du joli mois de mai

Le joli mois de mai où l'on marie les filles
Je le sais bien pour moi quand mon père me marie
S'il me marie, ce n'est pas malgré moi
A l'arrivée du joli mois de mai.

Le retour du soldat

- Bien le bonjour, ma bonne et pauvre femme,
Ayez pitié d'un malheureux soldat
Qui vient prier votre âme charitable
De lui donner pour ce soir un grabat.

.....

- Hélas j'avais un fils unique,
Mon seul espoir et mon plus tendre amour,
Mais par malheur, la jeune République,
Pour la sauver vint me le prendre un jour.

....

- Mort, pauvre femme, en êtes-vous bien sûre ?
Si par malheur il est à l'hôpital
Souffrant beaucoup d'une grande blessure,
Ne pouvant plus écrire au sol natal.

Tenez, je vais vous consoler peut-être,
Auparavant, il ne faut pas trembler,
Mère, ce fils, tu dois le reconnaître,
Regarde-moi, je dois lui ressembler

II – LES FEMMES ET LE TRAVAIL

L'entrée dans le monde du travail

Après l'école primaire, le plus souvent, les filles aînées devaient aider leur mère et prendre en charge leurs frères et sœurs. Des cours ménagers étaient parfois dispensés durant l'hiver (économie domestique, hygiène, couture) ou par correspondance. On apprenait à tenir la maison. Quelques jeunes filles de milieu plus aisé ont eu la chance de poursuivre leurs études en ville, mais elles étaient peu nombreuses.

« Je suis allée en pension au lycée Jean-Macé à l'âge de 12 ans. La discipline était sévère et je ne revenais qu'aux vacances de Noël et de Pâques. Par la suite, j'ai préféré travailler avec mes parents qui étaient commerçants, la vie d'élève pensionnaire étant trop rude. » (Mme D.)

« Dans notre famille, nous étions trois filles, Clémentine, Anne-Marie et moi-même. Notre père s'étant retrouvé veuf après ma naissance, il avait dû assurer l'éducation de ses six enfants. Comme il avait lui-même suivi des études, notre sœur aînée eut la chance de fréquenter le collège de la Providence et de bénéficier ensuite des cours ménagers à l'école de Coëtlogon. Naturellement, elle prit le rôle de maîtresse de maison jusqu'à son mariage. Ensuite Anne-Marie reprit ce rôle et moi-même lorsqu'elle se maria. Etant la dernière fille, j'ai dû effectuer les nombreuses tâches du dehors qui revenaient à une femme dans l'exploitation familiale (beaucoup de travail de bras). J'ai eu un regret, celui de ne pas avoir pu continuer des études. » (Mme C.)

Les parents qui exploitaient de petites fermes cherchaient à placer leurs jeunes comme « pâtoires » ou bonnes dans des fermes plus importantes ou dans des familles plus aisées. Certaines maisons étaient recherchées, la notoriété de la maîtresse de maison étant connue. On savait que les jeunes filles y seraient respectées et qu'un savoir-faire leur serait transmis. Elles pourraient ensuite s'installer dans une exploitation agricole ou trouver un travail à l'extérieur lorsqu'elles se marieraient. Mais pour certaines jeunes femmes, l'entrée dans la vie active fut une expérience douloureuse. Des patrons n'hésitaient pas à leur confier les tâches les plus pénibles et parfois même profitaient de leur jeunesse. La solitude engendrée par ces situations peut aujourd'hui être dite.

« J'ai été reçue au certificat d'études première du canton. Je désirais travailler à l'hôpital, mais mon père m'a gagée comme bonne à tout faire. A cette époque, c'était mal vu de travailler à Pontchaillou. Après un an de cours ménagers durant lesquels j'ai appris la couture et la cuisine, je me suis donc retrouvée employée à l'âge de 15 ans » (Mme T.)

« Après l'école primaire, j'ai dû rester chez moi pour m'occuper de mes frères et sœurs. De 16 à 23 ans, j'ai travaillé dans des fermes alentour. Dans l'une, je faisais le travail du dehors, dans l'autre j'étais chargée de la préparation des repas, de la tenue de la maison et du jardin potager. Au moment de la moisson, il y avait de nombreux journaliers. Pour les battages, il fallait nourrir 20 à 25 personnes et préparer différents repas suivant la journée : collation du matin, dîner du midi, quatre heures, souper. » (Mme D.)

« Aussitôt l'école terminée, mes parents m'ont placée chez ma sœur Thérèse qui exploitait une ferme plus grande que la nôtre. Le dimanche, il y avait un tour de garde et il fallait assurer les corvées, nourrir et traire les vaches à la main. Il y avait de l'entraide entre voisins pour le travail (foins, moissons, émondage, ...). C'est ainsi que j'ai fait connaissance de mon mari » (Mme C.)

D'autres jeunes filles entraient en apprentissage chez des couturières, le plus souvent alliées à la famille, ou travaillaient chez des particuliers (commerçants). Le travail de couture était très prisé car il complétait la formation reçue dans la grande classe.

« Après le certificat d'études, on n'allait plus à l'école. Il aurait fallu se rendre à Rennes, être pensionnaire. Maman ne voulait pas m'envoyer ailleurs, à cette époque, on ne faisait pas comme on voulait. Je me suis occupée de mes frères et sœurs plus jeunes et j'aidais ma mère qui était couturière. Chez moi, je n'ai fait que des choses utiles : coudre les ourlets, surfiler, tricoter des chaussettes. Pour ma petite sœur, j'ai tricoté une brassière avec la laine de mon châle usagé. C'était la guerre, il y avait peu de marchandise. J'ai gardé les pelotes de laine neuve pour moi et je me suis fait un gilet. » (Mme P.)

« De 14 à 20 ans, j'ai travaillé dans des familles d'artisans ou de commerçants. Ensuite, j'ai trouvé un emploi chez un médecin à Rennes et je m'y rendais à bicyclette. Je prenais le car le moins souvent possible car il fallait payer. J'ai toujours remis le salaire que je percevais à mes parents, jusqu'à mon mariage. Il fallait se prendre en charge car nous étions nombreux. » (Mme G.)

Le travail à la ferme et dans la maison

« Ma jeunesse se passe à la ferme de mes parents. Le travail ne manquait pas. La lessive nous mobilisait une journée entière. De bonne heure le matin, il fallait allumer le feu sous la chaudière, y mettre le linge qui trempait dans l'eau de la lessive précédente, faire bouillir en remuant avec un bâton, raclant du même coup le fond métallique rouillé qui tachait le linge. Ensuite, nous allions au lavoir le plus proche, munie de la case et du battoir afin de rincer le linge. Là nous nous mettions à deux pour tordre les draps. Nous les posions sur les brancards de la brouette pour qu'ils puissent finir de s'égoutter. Enfin nous revenions avec notre lourde charge, ayant souvent l'onglée aux doigts. » (Mme L.)

« Nous sommes en 1949 et le travail est pénible pour une jeune fille qui doit travailler comme un homme. La journée commence à 6 heures par la traite et le nettoyage de la litière. A 9 heures, c'est la maison qui doit être prête pour les déjeuners. Puis les travaux des champs s'enchaînent par tous les temps. Le jeudi, je rentre chez mes parents après avoir descendu les bottes de paille et rentré les quantités de betteraves nécessaires aux bêtes durant ces trois jours d'absence. » (Mme T.)

« Mon mari travaillant à l'extérieur, je m'occupais de nos quatre vaches. Les foins et la moisson étaient un temps de travail intense. Avant le passage de la faucheuse, les femmes coupaient le tour du champ à la faucille. C'est aussi elles qui glanaient les épis oubliés sur la terre par la lieuse ou faisaient les gerbes avant de les disposer en quintelles pour les protéger de la pluie. Ensuite on les rentrait au grenier ou on les amassait en barges. C'était l'occasion pour les enfants de jouer à cache-cache, mais les accidents n'étaient pas rares. A la maison, le travail ne manquait pas non plus, surtout au moment des grands travaux. » (Mme L.)

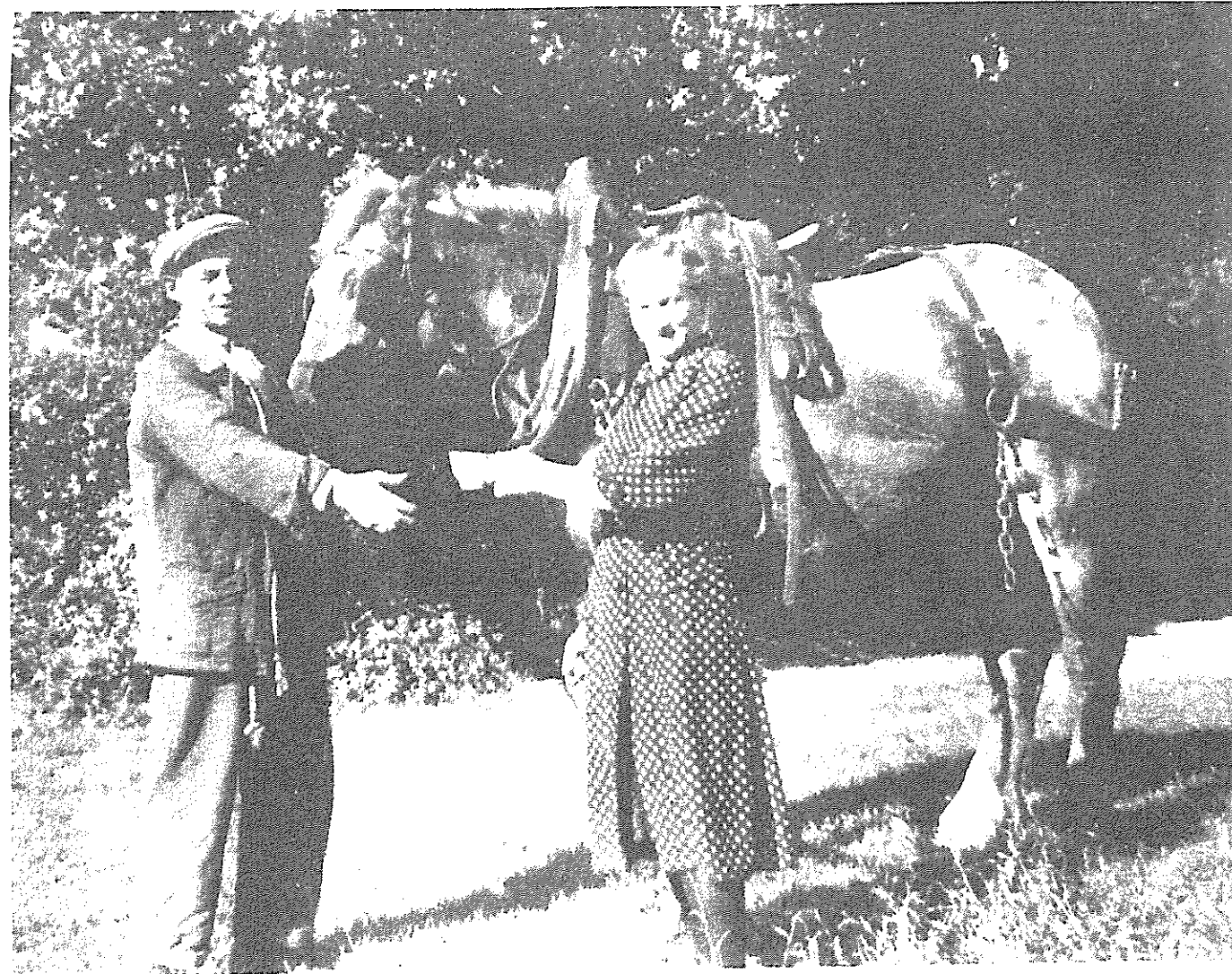
Mille tâches attendent la femme de la campagne : les soins dispensés aux bêtes, la traite des vaches, la transformation du lait en beurre, l'entretien de la maison, l'éducation des enfants. Sans cesse sollicitée à l'extérieur lorsqu'il manque des bras, sa journée est parfois plus lourde que celle d'un ouvrier agricole.

« Auriez-vous envie d'aller arracher de la navette avec de gros sabots et des guêtres de paille par tous les temps ? traire les vaches, recevoir des coups de queue, se faire renverser brutalement par un coup de pied de vache ?

Aimeriez-vous sortir le fumier avec une brouette, relever le fumier pour faire un tas bien au carré ? C'est dur pour une femme, cela s'est pourtant produit lorsque les hommes sont partis travailler en usine.

Aimeriez-vous ? Moi j'ai aimé ce temps d'hiver où nous allions aligner les branches d'arbres émondés pour en faire des fagots. Il faisait souvent froid, nos mains étaient gercées et crevassées, mais j'aimais particulièrement aller à la cerclière. Là nous étions protégés du vent par une rangée d'arbres qui n'était abattue qu'à la fin des travaux. Je trouvais un certain plaisir à mettre debout ces hautes branches de 9 à 12 mètres pour les faire pivoter dans l'alignement prévu.

J'ai effectué ce travail dans ma jeunesse de 14 à 19 ans. Le feriez-vous aujourd'hui ? » (témoignage reçu à la bibliothèque)



Les petits métiers

Les petits métiers étaient souvent occupés par des femmes veuves, proches de la retraite, voire retraitées ; cela représentait un complément de revenu non négligeable à cette époque.

Les laveuses

Il est déjà loin le temps où l'on voyait passer les laveuses qui se rendaient au lavoir avec leur brouette pleine de linge. Elles passaient chaque semaine dans les fermes. En arrivant le matin, elles emplissaient la chaudière, mettaient le feu dessous et commençaient à « défroter » le linge avant de le faire bouillir. Elles se rendaient ensuite au lavoir pour le rincer.

Agenouillées dans une caisse en bois, la « case », elles lavaient le linge à grande eau avant de l'essorer avec un battoir. Pendant la guerre, le savon était remplacé par de la cendre. Ensuite, le linge était étendu sur un fil ou mis à sécher à plat sur les buissons. Deux fois par an, aux environs de Pâques et de la Toussaint, on effectuait une « grande lessive ».

Elles étaient payées à la journée. Les laveuses du bourg déjeunaient avec les autres ouvriers. Dans les fermes, elles avaient leur place à la table familiale. En partant, elles emportaient chez elles un quignon de pain dans lequel elles enfermaient un morceau de beurre. Un œuf dur ou deux, des légumes de jardin, des fruits de saison complétaient ce repas du soir frugal. L'hiver, c'était un travail pénible, elles avaient les mains violettes et crevassées. Le lavoir était un lieu de rencontres où, tout en tordant le linge, les langues allaient bon train.

Les raccommodeuses

C'étaient souvent des femmes âgées. Elles se déplaçaient une journée par semaine dans chaque maison. Certaines étaient aussi couturières.

La maîtresse de maison avait préparé les vêtements usagés et la boîte à couture. Son contenu était un véritable trésor pour les enfants : laines de couleur, fils de coton, boutons de nacre, tissus divers, aiguilles, dés à coudre. Elles commençaient par le « grossier » : mettre des pièces aux pantalons de velours ou aux gilets de travail, détourner les cols de chemise, réparer les accrocs des vêtements courants...). La vieille machine à coudre Singer remplissait son office. Elles finissaient par les chaussettes qu'elles reprisaient soigneusement.



Dans certaines familles, la grand-mère tenait cette place. Elle s'occupait du linge tout en « devisant » avec ses petits-enfants. Elle leur apportait tendresse et réconfort et servait de lien entre les générations.

Les journalières

Dans les fermes, les corvées étaient surtout effectuées par les hommes, mais les femmes étaient aussi employées à la journée pour certaines tâches : ramasser les pommes ou les pommes de terre, planter les betteraves, ...

Les cuisinières

Elles étaient demandées pour préparer les grands repas qui avaient lieu à la maison : fiançailles, mariages, baptêmes, communions ; parfois, elles faisaient également le service.

Les marchandes de galettes

Elles vendaient de la galette de blé noir tous les jours, mais c'est surtout le vendredi qu'elles en vendaient le plus car les gens faisaient maigre. Les ouvriers avaient l'habitude de faire une pause dans la matinée et ils allaient manger sur place une galette et des œufs.

« Mon mari était artisan-menuisier. Toutes les commandes étaient effectuées dans les fermes ; il reliait aussi les fûts à la saison du cidre. J'ai eu deux filles et un garçon. Tous les trois étaient pensionnaires et ne rentraient qu'aux vacances trimestrielles. Nous allions les voir à Rennes en vélo et nous empruntions le train pour nous rendre à Fougères. Plus tard, je me suis installée comme marchande de galettes. J'ai exercé ce métier pendant quarante ans. »

Recette de ma fabrication

Galette de pommes

Ingrédients : farine de blé noir, pommes

*Faire une pâte plus épaisse que pour la galette, et la sucrer
Couper les pommes en tranches fines, les mélanger à la pâte
Déposer le tout en petits tas sur la tuile pour la cuisson.*

(Mme Barbier, ancienne marchande de galettes à Romillé)

III – LES FEMMES DANS LA FAMILLE ET LA SOCIÉTÉ

Les vêtements et la hiérarchie sociale

Reportons-nous un dimanche matin du mois de mai 1921

La messe vient de se terminer, nous nous trouvons sur la place de l'église de Romillé.

Beaucoup de femmes portent des robes sombres très longues et lourdes. Les chaussures sont également dans un coloris semblable. La coiffure se limite à un petit chignon à la base du cou. Naturellement une coiffe ou un foulard sur la tête sont obligatoires pour pouvoir assister à l'office. Elles portent non pas une veste, mais un grand châle. Un petit sac qui se confond avec le reste de la tenue est le seul luxe pour ces femmes. Elles vivent à la campagne et se retrouvent chaque dimanche sur la place, et c'est là une de leurs rares distractions.

Le jeudi, jour de marché, elles viennent vendre les volailles, percevoir l'argent du beurre. Que dire de leur tenue ? Elle reste la même excepté les sabots qui remplacent les chaussures à lacets.

Par contre, en ce même dimanche du mois de mai 1921, sur la place de l'église, nous remarquons une poignée de femmes totalement différentes dans leur habillement. Elles vivent au bourg, pour ce qui est des commerçantes, ou à la campagne en ce qui concerne les familles aisées et les nobles. Elles ont une robe longue dans un tissu souple, un tissu léger et agréable à porter. Cette robe est taillée beaucoup plus étroite qu'auparavant et permet de mettre en valeur la femme.

Les couleurs changent : on garde le noir, le gris, mais on peut également remarquer la présence du vert émeraude et du pourpre. La dentelle blanche ou ivoire apparaît au bout des manches. Les chemisiers à col « cheminée » se parent de sautoirs, en or, en argent ou de perles de culture. En cas de deuil, le sautoir en jais s'impose. N'oublions pas tous ces petits boutons sur les robes, les chemisiers et les bottines. Ces dernières montent au-dessus de la cheville et possèdent un petit talon.





La coiffure, le petit chignon à la base du cou, laisse la place à un chignon beaucoup plus travaillé et qui remonte davantage sur la partie arrière de la tête. Ceci permet de porter de très beaux chapeaux très larges, avec pour ornement des épingles en buis, en verre, en ivoire. Au début du siècle, ces épingles sont très longues, elles suivent la grandeur des chapeaux. Par la suite, elles deviennent plus petites.

Ces femmes jettent sur leurs épaules des renards, des fourrures de différentes matières.

Retrouvons-nous cette fois sur la place de l'église de Romillé au mois de mai 1946.

Les choses changent et bougent, on sort de la deuxième guerre mondiale. Il flotte dans l'air une envie de liberté, de repartir sur de nouvelles bases. Que remarquons-nous en regardant les femmes ?

Sur les plus âgées, peu de changement : elles gardent leur style, leurs couleurs sombres, leurs habitudes. Par contre, les jeunes femmes portent des robes nettement plus courtes, en-dessous du genou, plus amples, les fleurs dominent dans l'imprimé des tissus. N'oublions pas que les jeunes femmes de cette époque utilisent beaucoup la bicyclette. Elles se chaussent de modèles pratiques et mettent des socquettes, pour le confort.

A la sortie de la guerre, les usines se remettent en état de marche. La production reste faible, le tissu manque, il y a donc peu de choix dans les magasins.

Les femmes plus mûres portent des tailleurs, souvent dans un tissu bleu marine, avec des petites rayures blanches, ou bien dans un tissu noir ou gris. Elles agrémentent le col de leur veste par une broche, vous savez ces broches où l'on voyait des fleurs coulées dans la résine. La coiffure de la femme change, oui, vous avez bien entendu, on frise les cheveux. On garde le chapeau, mais il reste petit, on le garnit de voilette et d'une épingle qui, elle aussi, est plus petite.

Ce regard dans le passé nous montre qu'il y a eu des changements dans la mode vestimentaire à toutes les époques.



Les femmes et la santé ; les soins médicaux

Durant la première moitié du 20^{ème} siècle, l'activité du conseil municipal est consacrée en partie à l'aide sociale. Les gens de la campagne ne bénéficient pas du régime d'assurance-maladie. Ils faisaient appel au médecin lors de maladies graves ou lors des accouchements difficiles. Les soins nourriciers et les services aux personnes âgées reposaient en grande partie sur le savoir-faire des maîtresses de maison.

« On consultait souvent le pharmacien qui prodiguait des conseils judicieux. Suivant l'état du malade, les préparations des médicaments étaient différentes. Quand les matières premières manquaient, une commande était envoyée à la coopérative pharmaceutique de Rennes. Le réseau postal fonctionnait bien et elles étaient livrées dès le lendemain par le tramway. Tout était fabriqué dans l'officine : les sirops, les suppositoires, les cachets, les potions, ... La balance de précision et le mortier étaient les outils indispensables du pharmacien. » (Mme D., fille de pharmacien)

A Romillé, quand on se présentait à la pharmacie tenue par M. Aristide Cutté, muni d'une ordonnance, il fallait être patient. Quelques chaises attendaient les clients et le célèbre « *Assieds-toi là, je reviens* » n'a pas été oublié. Le temps de préparation des médicaments était parfois long ou le pharmacien – qui était aussi le maire de la commune – pouvait être appelé ailleurs.

Les accouchements avaient lieu à domicile. Les femmes en couches étaient assistées par des sage-femmes expérimentées mais ayant seulement une connaissance empirique (Mme Simon et Mme Marquer à Romillé). La mortalité en bas-âge était fréquente ; les mères mouraient parfois aussi des suites des accouchements, laissant des orphelins qui étaient alors placés en nourrice s'il n'y avait pas d'autre solution.

« J'ai perdu ma mère peu de temps après ma naissance. Après l'accouchement, elle a laissé le travail ménager à notre employée. Se sentant rétablie, elle a voulu reprendre sa place à la ferme et est allée arracher du foin pour les bêtes. Ayant pris froid, elle s'est alitée et ne s'est pas relevée. Mon père m'a alors mise en nourrice chez une voisine qui avait assisté ma mère lors de sa maladie. Mes sœurs ont été placées chez des oncles et tantes. Cette solidarité qui s'exerçait au niveau des familles était naturelle. » (Mme C.)

« Je suis née en 1934. C'est madame Simon qui m'a mise au monde. Dès le lendemain, on me baptisait ; parfois, c'était le jour même, après avoir averti les parrain et marraine qui habitaient dans les communes voisines. » (Mme T.)

Les médecins n'interviendront guère qu'à la fin des années 1930.

Dans les différents interviews, sont évoqués avec émotion les souvenirs du Docteur Abramovici et de sa famille, du docteur Charriot et du docteur Gorret. Ce dernier était secondé par son épouse qui était sage-femme, laquelle parcourait routes et chemins à vélo, mettant toute son énergie au service des femmes en couches. Elle assurera le suivi médical après les accouchements et veillera au bien-être des enfants en bas-âge.

Une autre figure féminine est bien connue sur Romillé, la Sœur Joseph, religieuse infirmière, qui, de 1946 à 1960, sillonnera la commune sur son cyclomoteur. Elle apportera le réconfort dans bon nombre de familles et restera une figure vivante de sagesse et de tolérance.

Des femmes du pays initiées soit par des médecins, soit par des infirmières, rempliront aussi ce rôle d'assistance gratuite auprès des familles.

A partir de 1950, les mesures d'hygiène, de prophylaxie, l'accès à la pénicilline feront reculer les maladies infectieuses et la mortalité qui s'ensuivait.



Les femmes et la santé : les remèdes traditionnels

Nos grands-mères possédaient un savoir-faire pour soigner les maux quotidiens. Des conseils prodigués depuis des générations leur avaient donné une connaissance intuitive de ce qui était bon pour la santé.

Tout d'abord bien se nourrir : il valait mieux aller voir le boulanger que le médecin. Le jardin, la basse-cour, le cochon élevé pour la consommation familiale, les produits laitiers, les fruits de saison fournissaient la base de l'alimentation.

Toute une pharmacopée avait été mise au point, basée sur l'observation du milieu naturel et le bien-être apporté par les plantes :

- sirop de carottes pour la toux, mais aussi fortifiant
- sirop d'escargot pour la coqueluche
- tisanes de tilleul, d'aubépine, de camomille pour retrouver le sommeil
- infusions de thym sucrées au miel pour soigner les maux de gorge
- mousse de crapaudine pour soigner les hématomes

Réulsif naturel pour les hématomes

Lors d'un déménagement d'une ferme en 1949, un voisin venu aider s'est retrouvé blessé (hématome très important au genou) par le glissement de l'échelle qui a entraîné la chute d'un meuble. Aussitôt, Mme G. a apposé sur le genou un mélange de filasse de chanvre, avec du blanc d'œuf, recouvert de mousse crapaudine, le tout maintenu par une bande de linge propre. Le sang meurtri était aspiré par cette préparation. On recommençait le procédé si besoin était. Au bout de quelques jours, l'hématome était résorbé.

- cataplasmes de farine de moutarde pour la bronchite
- cataplasmes d'orge et d'avoine grillées pour les rhumatismes (cela tenait chaud)
- chapelets de gousses d'ail pour les vers
- colliers de marrons, orties pour les rhumatismes
- sangsues pour l'hypertension

Les sangsues

A Romillé, quand une personne « puissante » avait des problèmes, Monsieur P., habitant près de l'étang de Perronnay, était chargé d'attraper les sangsues dans « la queue de l'étang » et de les mettre dans un bocal d'eau. Il les amenait chez la « demanderesse ». Les sangsues, placées à un endroit précis du corps, aspiraient le sang du malade. La succion durait d'une à deux heures. Il ne fallait pas chercher à enlever les sangsues, mais les laisser tomber d'elles-mêmes. Ensuite, elles étaient versées dans un récipient contenant de la cendre pour les faire dégorger. Puis, lavées, on les conservait dans un bocal contenant de l'eau puisée à l'étang ou de l'eau de pluie. Elles pouvaient ensuite être utilisées de nouveau.

Au début du 20^{ème} siècle, les médecins n'étaient pas nombreux. Il fallait souvent se passer de praticiens diplômés et demander secours à ceux qui, sans diplôme, se mettaient au service des malades.

Certaines personnes avaient des dons reconnus :

- o La « Dormeuse » de Montauban-de-Bretagne pouvait soigner à distance à partir de cheveux, de vêtements appartenant à la personne malade. Elle expliquait la maladie et fixait les remèdes. Elle soignait aussi les animaux. Les dormeuses étaient toujours des femmes
- o D'autres personnes soignaient, ou plus précisément, pansaient : zona, dartres, venin, eczéma, brûlures, ...
- o Les rebouteux remettaient entorses, foulures, ...

« Etant née le 25 janvier, j'avais le don de panser le venin. Cela se savait à la ronde et les gens venaient calmer leur démangeaison le cas échéant. D'autres dons correspondaient à d'autres dates :

- les natifs de la Toussaint pansent le zona
- à la Saint-Laurent, le 10 août, le feu
- à la Saint-Bruno, le 6 octobre, l'eczéma
- né en siège, on est apte à remettre les entorses. » (Mme T.)

Le médecin n'était souvent appelé qu'en dernier recours.

Les femmes et la religion

Les mères de famille étaient démunies devant les maladies qui frappaient les enfants. Elles respectaient les rites religieux traditionnels, ayant été élevées comme ça. Par exemple, pour la messe des relevailles, elles y allaient en se disant : « *Si je n'y vais pas, peut-être que cela me portera malheur* ». C'était une sorte d'assurance d'avoir fait les choses comme il fallait. Elles n'avaient ainsi rien à se reprocher.

Le recteur de la paroisse exerçait la main-mise sur l'éducation des filles et gardait autorité sur les femmes en magnifiant le culte marial et particulièrement celui de la mère. Les décès des jeunes enfants étaient fréquents jusqu'aux années 1950 et il fallait accepter les épreuves que Dieu vous envoyait. Le réconfort que procurait la prière apportait une certaine sérénité aux personnes ayant une foi profonde.

Les rites religieux

La religion tenait une grande place dans la vie des gens de l'époque. La messe était obligatoire tous les dimanches et jours de fête. Le dimanche, il y avait trois messes, les gens se relayaient pour faire le travail. L'après-midi, c'étaient les vêpres.

Les femmes devaient être couvertes pour rentrer dans l'église (chapeau, foulard ou mantille). Aller à la messe et communier le premier vendredi du mois était conseillé ; cela permettait d'obtenir des indulgences pour les âmes du purgatoire. Après les accouchements, les femmes devaient se soumettre au rite des relevailles pour pouvoir à nouveau fréquenter l'église.

« Comme le voulaient les croyances, huit jours après la naissance, je me suis rendue à l'église pour faire mes relevailles. Au début de l'office, le prêtre est venu me chercher dans le bas de l'église pour me faire reprendre ma place dans la nef. » (Mme T.)



La cérémonie des relevailles

La cérémonie des relevailles constitue une action de grâces et la glorification de la maternité chrétienne.

La mère se tient à la porte de l'église, ayant à la main un cierge allumé (ce qui rappelle la Chandeleur). Le prêtre, revêtu du surplis et d'une étole blanche, accompagné d'un choriste qui porte le bénitier, commence par asperger la femme d'eau bénite.

Il récite quelques oraisons et l'introduit dans l'église jusqu'à la balustrade du chœur, en lui mettant l'extrémité de l'étole sur la main droite et en lui disant : *Ingrederere*. La mère se met à genoux devant l'autel et prie pour remercier Dieu de sa maternité et des grâces reçues. Le prêtre récite des prières puis l'asperge encore en forme de croix, en disant *Pax et Benedictio*.

D'après la Schola Sainte-Cécile

Lors de la Fête-Dieu, il y avait une procession très solennelle dans les rues du bourg qui étaient décorées, ainsi que les maisons. Il y avait trois repositoires où l'on s'arrêtait pour prier et chanter. Le prêtre y donnait la bénédiction du saint-sacrement. Des petits angelots semaient des fleurs.

Le 15 août, fête de l'Assomption, la vierge était portée en procession par des jeunes filles. A l'école privée des filles, on se réunissait devant la statue de marie, décorée pour la circonstance.

Tous les ans au mois d'octobre, se déroulaient les quarante heures : c'était trois jours de prédication avec messes, confession, eucharistie, adoration du saint-sacrement.

Les missions avaient lieu tous les quatre ans et duraient trois semaines. Des prédications et des messes s'adressaient les unes aux femmes et aux hommes séparément, les autres aux jeunes (filles et garçons à part) et d'autres encore aux enfants. Le soir, il y avait différentes cérémonies pour tous ainsi que des réunions dans les villages. Pour la clôture, on organisait une grande fête avec bénédiction d'une croix nouvelle ou déjà implantée, sur laquelle on gravait la date.

Les pratiques locales

Tous les ans, le 25 mai, le pèlerinage de la **Saint-Urbain** revêtait une grande importance. De Bédée, de Romillé et des environs, on y venait à pied en suivant les « rotes » ou les chemins creux ou, pour les plus éloignés en voiture à cheval.

Le matin, une messe de plein air était célébrée. Tout au long de la journée, les mères de famille présentaient leurs enfants pour les faire « évangéliser ». Le prêtre, en récitant les prières de circonstance, posait son étoile sur la tête des enfants pour les préserver de la peur. L'après-midi, avaient lieu des vêpres solennelles, suivies d'une procession à travers champs.

La ferme voisine accueillait les pèlerins et se chargeait de la restauration (galettes-saucisses, cidre à la bolée, ...). Les enfants allaient essayer le manège de balançoires et acheter des bibelots au bazar installé sur place (oiseaux siffleurs, balles, moulinets de couleur, crincrins, etc.)

D'autres pratiques religieuses avaient cours dans la région. Ainsi à Saint-Pern, lorsqu'on demandait une grâce et qu'elle n'était pas obtenue, on retournait la statue de Saint-Joseph jusqu'à ce que la demande soit satisfaite : les petites Sœurs des pauvres mettaient Saint-Joseph en quarantaine.

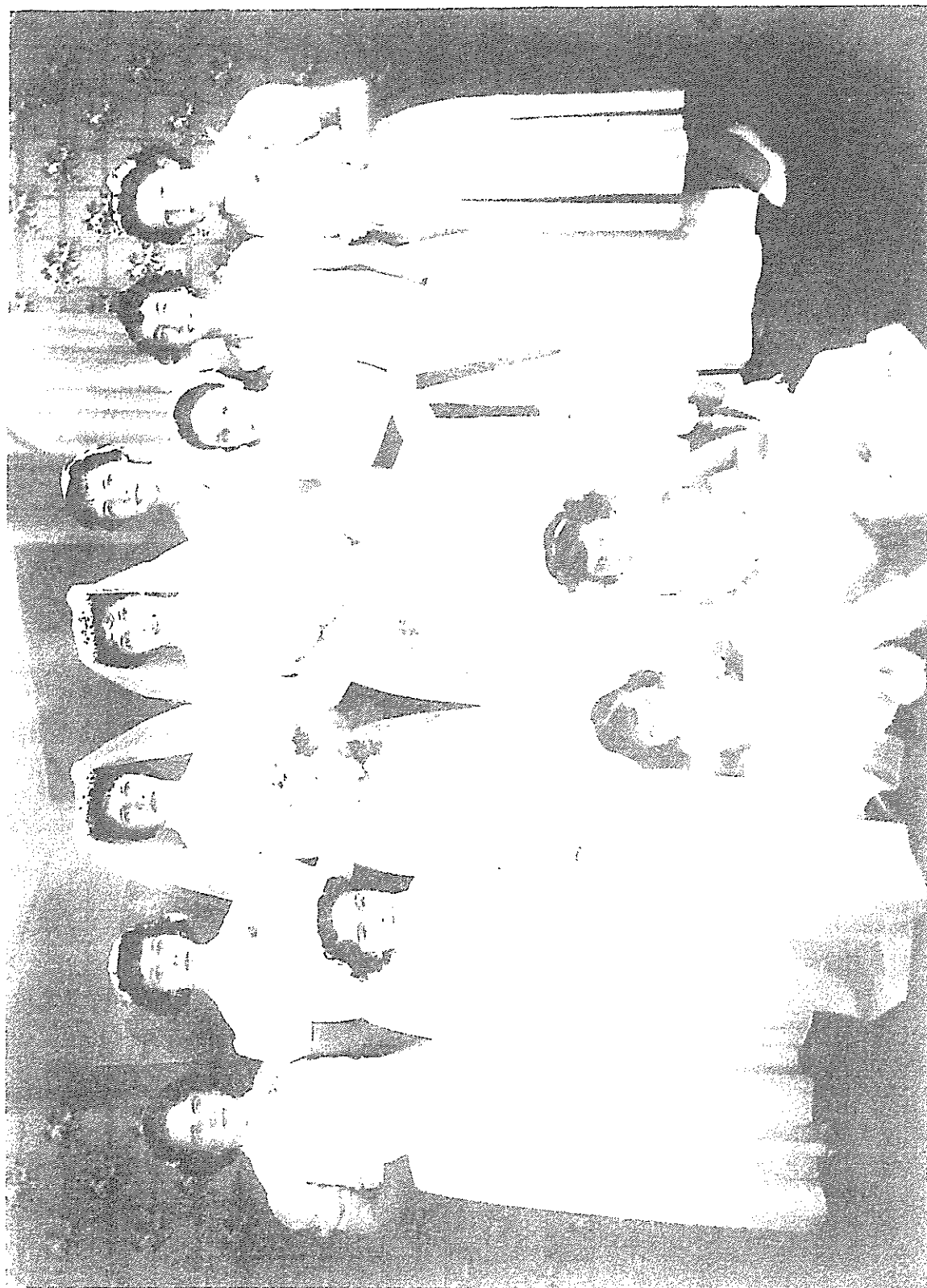
Des colliers de petites pierres appelées aux Iffs chapelets de Saint-François passaient pour préserver de la rage et de la peur. Certains chênes guérissaient de la fièvre (chêne fourchu de Romillé et de Ligouyer).

Une communion solennelle en 1924

La communion solennelle était préparée par une retraite de trois jours, animée par un vicaire d'une paroisse voisine, appelé prédicateur, et aidé de religieuses ou d'enseignants de l'école privée. Ces trois jours étaient très appréciés, temps fort de réflexion, entrecoupé de moments de détente : sorties, jeux, repas ensemble.

C'était une étape importante pour des fillettes : renouvellement des promesses du baptême et début d'engagement dans la vie de l'Église.





« J'ai 10 ans, je me lève tôt, je vais chez la couturière pour mettre une robe blanche, symbole de la pureté, avec bonnet et voile, chapelet au poignet. J'ai aussi un livre de messe. Avant la messe, le père de la communiant qui est la première au catéchisme porte la bannière. A 10 heures, la messe : c'est le renouvellement des promesses de mon baptême et mon engagement à les tenir. Nous chantons tous ensemble : « Je veux t'aimer sans cesse de plus en plus, accueille ma promesse Seigneur Jésus ».

A la fin de la messe, c'est la distribution des brioches offertes par les parents des premiers communiant. Après la messe, j'enlève ma robe chez la couturière puis nous rentrons à la maison pour le repas qui se déroule dans la grange, dont les murs ont été tapissés de draps blancs et décorés de feuilles et de fleurs. Le repas a été préparé par une cuisinière embauchée pour l'occasion.

Je suis obligée de faire vite pour aller de nouveau remettre ma robe et être à l'église à 14 heures pour le chapelet obligatoire, suivi à 15 heures par les vêpres avec consécration à Marie. Nous chantons « Tiens ma couronne, je te la donne, au ciel n'est-ce pas, tu me la rendras ». Le lendemain matin, je dois me rendre à la messe à 9 heures pour recevoir mon scapulaire.

En cadeau, nous recevions des objets religieux : missel, chapelet béni, crucifix, chaîne et médaille, parfois un couvert en argent.

Il y avait trois années de communion avec participation en robe blanche aux deux fêtes-Dieu. » (Divers témoignages)

La confirmation en 1927

« On voit Mgr Charost, l'évêque de Rennes, qui arrive avec une belle limousine noire conduite par son chauffeur. La route est toute décorée comme pour la Fête-Dieu. Il descend en habits sacerdotaux avec sa crosse et sa mitre sur la tête. Il passe le long des rangs et nous fait baiser son anneau épiscopal qui était gros comme ... une belle pierre ! Ca nous avait marqués !

Après on est rentrés dans l'église, il nous a confirmés. Et puis le sermon... Il prêchait la charité, la pauvreté, la sainteté, lui qui se promenait en limousine. J'ai trouvé que ça n'avait pas grand rapport. Chez nous, on n'était pas malheureux, mais ce n'était pas la grande vie, ma mère nous élevait seule sur sa ferme. Je me suis posée des questions. » (Mme D., née en 1918)

La JAC ou JACF pour les filles (Jeunesse agricole chrétienne féminine)

La JAC a démarré en France en 1929, un peu plus tard dans notre région. A Romillé, Angèle R. fut la première responsable après la guerre. Marie-Thérèse M. était responsable des Semeuses (les adolescentes).

La JAC apportait beaucoup à celles qui s'y engageaient.

« Nous avons un idéal. La JAC nous a aidées à nous libérer des idées reçues, à donner un sens à notre vie, à renforcer l'amitié entre les jeunes, à avoir une approche saine de la mixité. A ses débuts, elle n'était pas bien comprise car elle bousculait les traditions. Des réunions mixtes (garçons et filles) étaient organisées, ce qui n'était pas bien accepté ». (Mme G. et Mme D.)

De nombreuses activités étaient proposées, par exemple des formations (orientation professionnelle, préparation au foyer, organisation du travail pour avoir plus de temps libre, formation ménagère, ...) ou bien des sessions (retraites spirituelles, recollections, visites et voyages) ou encore des loisirs et des animations (coupes de la joie organisées sur le secteur le dimanche après-midi, sketches, danses, chorales, chant individuel, ... sous forme de concours). L'un des buts de la JAC était de donner des loisirs sains aux jeunes.

« En 1947 à Romillé, dans le parc du château de Perronnay, s'est déroulée la première grande fête de la terre organisée par la JAC pour un territoire qui couvrait cinq cantons. La fête a débuté le matin par une grand-messe présidée par l'aumônier départemental, assisté des aumôniers du secteur. L'après-midi, un grand défilé de chars, représentant les différents aspects de la vie rurale de l'époque, est parti du bourg, au rythme de la musique des Volontaires et des différentes fanfares de la région, et a rejoint Perronnay sous un soleil de plomb.

Sur le terrain, les animations préparées par les différents secteurs se sont succédées (concerts, ...). Il y avait foule ce jour-là dans le parc de Perronnay (plusieurs milliers de personnes). Les organisateurs furent débordés par cette participation inattendue et tous ces gens assoiffés (musiciens, public, ...). Un fût de cidre installé sur le terrain n'a pas suffi à désaltérer tout ce monde ! » (Mme G.)

ANNEXE 1

**LES PROFESSIONS DES FEMMES A ROMILLE EN 1936
(EN-DEHORS DE L'AGRICULTURE)**

Débitantes (11)	Joséphine Besnard
	Julia Chèze
	Eugénie Rouault
	Marie-Joseph Lemaître
	Thérèse Bourdon
	Jeanne-Marie Pellouas
	Anne-Marie Gaillard
	Françoise Larcher
	Marie-Ange Fillaut
	Angèle Legavre
	Marie Bobet
Boulangère (1)	Marie-Joseph Balluais
Couturières (11)	Anne-Marie Guillemois
	Marcelline Barbier
	Yvonne Bellier
	Virginie Gérard
	Anne-Marie Delahaye
	Désirée Maurice
	Marie Mouton
	Léonie Mouton
	Clémentine Daugan
	Thérèse David
	Aimée Philippot
Tricoteuses (2)	Marie Plaignet
	Anne-Marie Heurtault
Chapelière (1)	Marie Bellier
Institutrices publiques (2)	Yvonne Beaugendre
	Maria Le Huédé

Institutrices privées (2)	Jeanne Julienne
	Aimée Denieul
Commerçantes (2)	Maria Garel
	Adélaïde Maillard
Epicières (6)	Mélanie Hermer
	Ernestine Bousé
	Marie-Ange Lessard
	Marie-Louise Lechaux
	Marie Savin
	Louisa Meslé
Gérante de Moulin (1)	Marie Perrigault
Bouchère (1)	Marie Verger
Charcutière (1)	Caroline Guyon
Receveuse PTT (1)	Bernadette Philippe
Photographe (1)	Claire Lelay
Coiffeuse (1)	Marcelle Perraux
Directrice Hospice (1)	Jeanne-Marie Brunard
Infirmières (2)	Joséphine Gautier
	Anne-Marie Tertillet

(d'après le dénombrement de population de 1936)

ANNEXE 2

**L'ACTIVITE DU BUREAU DE BIENFAISANCE EN FAVEUR
DES FEMMES****Délibérations du Conseil municipal de Romillé
1893 – 1959**

Durant la première moitié du XXème siècle, l'activité du Conseil municipal de Romillé est essentiellement consacrée à l'aide sociale à la population de la commune (le reste de son activité concerne l'entretien des chemins et des bâtiments communaux). Par l'intermédiaire de son Bureau de Bienfaisance, la mairie aide les habitant(e)s de la commune dans le besoin. Elle le fait en conformité avec des décisions prises au niveau national. Les aides versées par la mairie de Romillé correspondent à des lois votées dès la fin du XIXème siècle puis complétées après la première guerre mondiale ou dans les années 1930.

En 1893 a été votée la première grande loi d'Assistance Sociale : l'Aide Médicale Gratuite (AMG). Par cette loi, chaque commune reconnaît prendre en charge les soins hospitaliers et à domicile de ses indigents. La liste des bénéficiaires de la bienfaisance sera progressivement élargie jusqu'en 1939. Le Bureau de Bienfaisance de la mairie de Romillé établit la liste des bénéficiaires de l'Assistance médicale gratuite (un peu l'équivalent de l'Assurance maladie aujourd'hui), de l'Assistance aux vieillards (un peu l'équivalent de la retraite), de l'Assistance aux femmes en couches (un peu l'équivalent du congé maternité). D'une certaine façon, les aides apportées par le Bureau de Bienfaisance préfigurent la mise en place du système de redistribution nationale qui aura lieu après la seconde guerre mondiale.

Avant la première guerre mondiale

A la fin du XIXème siècle, chaque année, le Bureau de Bienfaisance de Romillé établit la liste des indigents, hommes et femmes, bénéficiant du soutien de la Commune. Les chiffres sont relativement élevés et correspondent à environ 10% de la population. Pour financer ses aides, la mairie « compte sur la bonne volonté de l'administration pour accorder une subvention aussi forte que possible au Bureau de Bienfaisance de la Commune de Romillé, le Bureau ne possédant presque rien et les pauvres de la Commune étant très nombreux » (délibération du Bureau de Bienfaisance du 28 mai 1896).

Année	Nombre d'indigents à Romillé
1896	288
1905	307
1906	279
1907	258
1908	250
1913	200
1914	223
1915	229
1916	211
1918	162

Progressivement, les aides du Bureau de Bienfaisance sont différenciées et adaptées à chaque catégorie de la population. En 1905, l'aide aux vieillards et aux infirmes est organisée par une loi. La Commune obtient une subvention pour le financement de cette aide. En 1908, le montant de l'aide accordé aux vieillards est de 5 F par mois. A partir de 1913, le Bureau de Bienfaisance accorde des aides aux familles nombreuses.

Dans l'entre-deux-guerres

Les lois d'assistance sociale votées avant la guerre sont complétées après la première guerre mondiale. En 1917, des lois nationales prévoient l'assistance aux femmes en couches et en 1919 une prime pour l'allaitement des enfants est créée. Si l'aide aux femmes en couches est régulièrement attribuée par le Bureau de Bienfaisance de Romillé, la prime à l'allaitement ne remporte guère de succès. Elle est attribuée pour la première fois en 1936 et définitivement abandonnée en 1947.

L'assistance aux femmes en couches et la prime d'allaitement sont bien sûr des aides réservées aux femmes mais seulement lorsque ces dernières en font

la demande. L'attribution des aides n'est pas automatique. Les femmes doivent se justifier, exposer leurs difficultés financières au Bureau de Bienfaisance et demander les aides. Des lettres adressées au Bureau de Bienfaisance en témoignent.

La procédure est la même pour l'obtention de l'aide médicale gratuite ou de l'assistance aux vieillards. Beaucoup de femmes, souvent veuves, demandent à bénéficier de ces deux types d'aide. Jusqu'en 1938, des veuves demandent aussi à bénéficier de l'allocation militaire, qui leur est versée lorsque leur fils va être incorporé.

Nombre de femmes aidées par le Bureau de Bienfaisance

Année	Assistance aux femmes en couches	Prime d'allaitement
1925	2	0
1926	5	0
1927	5	0
1931	8	0
1932	17	0
1933	16	0
1934	14	0
1935 (juin-déc)	10	0
1936	21	1
1937	13	5
1938	12	0
1939	18	1

Les femmes de Romillé bénéficient aussi des aides distribuées grâce à des legs faits au Bureau de Bienfaisance. En janvier 1920, Mademoiselle Gigon lègue sa ferme de Vignoc au Bureau. Celui-ci décide de la vendre en 1921 et en obtient 38 500 F. Cette somme est placée en rente 3% et donne un revenu annuel de 1999 F. Mademoiselle Gigon souhaitait que la somme tirée de son legs soit attribuée chaque année à une personne, fille ou veuve. Mais, étant donné que « l'aliénation a produit un revenu triple de celui escompté, la Commission décide qu'il y aurait lieu dans ces conditions de diviser annuellement le montant des revenus entre quatre personnes au lieu d'une » (délibération du 18 juin 1922). A partir de cette date, et jusqu'à la fin des années 1950, quatre femmes (veuve ou demoiselle) bénéficient chaque année du legs Gigon. Les femmes de Romillé bénéficient aussi du legs Besnard.

Pendant la guerre

A l'occasion de la guerre, l'arrivée de réfugié(e)s à Romillé conduit le Bureau de Bienfaisance à leur accorder une assistance égale à celle assurée jusque là aux habitant(e)s de la Commune. Le 8 octobre 1939, le Conseil municipal crée un Comité d'accueil des réfugiés. L'institutrice, Mme Le Huédé, est nommée secrétaire. « Tous les conseillers municipaux et leur dame » en sont membres actifs de droit. En août 1940, la mention des premiers réfugiés apparaît dans le registre des délibérations du Conseil municipal.

La lecture du registre permet de suivre des parcours individuels. La famille R. s'installe ainsi à Romillé et bénéficie des aides du bureau de bienfaisance. Mme Denise R., réfugiée, obtient l'aide médicale gratuite. En décembre 1940, Mme R. obtient l'assistance aux femmes en couches. Mme Andréa R. et Mme R. née V. obtiennent l'assistance médicale gratuite d'office. Cette aide leur est renouvelée en mai 1941. En juillet 1941, Odette R., née le 28 janvier 1941, est inscrite sur la liste de l'assistance médicale gratuite.

En mai 1940 est créée l'Assistance à la famille (préfiguration des Allocations familiales). En août 1940, le Conseil municipal forme un Comité local des allocations familiales, conformément aux instructions préfectorales du 23 mai 1940. Le 15 mars 1942, à l'instigation du Préfet, l'allocation journalière pour l'Assistance aux femmes en couches est fixée par le Conseil municipal à 5,50 F.

Nombre de femmes aidées par le Bureau de Bienfaisance

Année	Assistance médicale gratuite (nouvelles inscrites)	Assistance aux vieillards	Assistance aux femmes en couches	Prime d'allaitement
1940	9 (dont 6 réfugiées)	7	16 (dont 1 réfugiée)	3
1941	12 (dont 4 réfugiées)	4	6	0
1942	6 (dont 1 réfugiée)	0	7	0
1943	2	0	10	0
1944	5	3	9	4
1945	4	1	4	2

Après la guerre

1°) Déclin des aides municipales pour les femmes

On observe une décroissance rapide du nombre de personnes bénéficiant des aides du bureau de bienfaisance après la guerre. Au niveau national, le régime général de Sécurité sociale, promulgué par les ordonnances d'octobre 1945, garantit à tous les salariés une véritable protection sociale basée sur la solidarité. Cette protection sera ensuite progressivement étendue aux agriculteurs et aux artisans. Cette mise en place progressive explique que l'activité du Bureau de Bienfaisance diminue mais se poursuit jusqu'à la fin des années 50.

Nombre de personnes (hommes et femmes) bénéficiant de l'Aide médicale gratuite à Romillé.

Année	Nombre d'inscrits
1940	92
1941	87
1942	86
1944	91
1946	68
1947	66
1948	?
1949	7
1950	10
1951	12

On observe plus particulièrement un fort déclin du nombre de femmes bénéficiant de l'Assistance aux femmes en couches et de la prime d'allaitement (plus aucune bénéficiaire à partir de 1947).

Nombre de femmes aidées par le Bureau de Bienfaisance

Année	Assistance médicale gratuite (nouvelles inscrites)	Assistance aux vieillards	Assistance aux femmes en couches	Prime d'allaitement
1946	7	3	10	4
1947	2	2	1	0
1948	2	0	2	0
1949	6	4	1	0
1950	5	4	0	0

2°) Les nouvelles aides aux personnes économiquement faibles

La Commune dégage des crédits propres pour aider les personnes défavorisées. Le 2 juillet 1950, « Le Président soumet au Conseil Municipal une proposition émanant des membres du Bureau de Bienfaisance qui viennent de voter une somme de 45 000 francs pour participation aux dépenses d'assistance de la Commune ». Elle reçoit aussi des financements de l'Etat pour ses dépenses sociales (en avril 1951, elle reçoit 29 443F du fonds national de la Caisse d'Allocations familiales).

En 1950, 18 personnes (dont 12 femmes) demandent à bénéficier de la Carte sociale des économiquement faibles. Le Conseil municipal décide de leur accorder cette carte, en conformité avec la loi 1091 du 2 août 1949. La carte sociale des économiquement faibles est une mesure nationale qui donne droit à l'inscription sur la liste d'aide médicale à titre total ou partiel et à un voyage aller et retour chaque année sur les réseaux de la Société nationale des chemins de fer français.

3°) Développement des aides pour les enfants et la scolarisation

Des actions sociales qui avaient été interrompues par la guerre reprennent. Ainsi, par délibération du Conseil municipal du 10 octobre 1945, une consultation des nourrissons est réorganisée. Cette consultation existait avant 1939. Son rétablissement est proposé par Mme Gorret, sage-femme à Romillé. Le Conseil estime que cette consultation est « une mesure de protection des enfants en bas-âge et une source de conseils pour les jeunes mamans ».

A partir de 1949, le Conseil municipal décide d'aider les familles nécessiteuses dont les enfants fréquentent les écoles publiques et privées. 25 familles sont aidées. Le 22 avril 1951, le Conseil municipal vote une prime de 5 000 F destinée aux enfants indigents fréquentant les écoles publiques et privées de la Commune.

Aide aux familles pour la scolarisation des enfants

Année	Nombre de familles bénéficiaires	Nombre d'enfants vivant dans ces familles
1949	25	
1950	39	152
1951	41	154

L'aide aux malades : une compétence partagée des Religieuses et de la Mairie

Dans l'entre deux guerres, l'aide aux malades de la Commune est assurée conjointement par l'Etat (représenté par la mairie) et par l'Eglise (représenté par les sœurs de la Communauté de la Providence). Les sœurs s'occupent de l'hospice et la Mairie verse les aides aux vieillards. Les relations entre la Mairie et les sœurs semblent réduites et le Conseil municipal ne s'occupe pas officiellement de l'activité sociale de l'Eglise.

Après la guerre, cette séparation de l'Eglise et de l'Etat à Romillé est remise en cause par le désengagement progressif des sœurs de la Providence. Le 7 avril 1946, le Conseil municipal prend acte de la décision des sœurs de la Communauté de la Providence de fermer l'hospice de vieillards de Romillé. Il en a été informé par une lettre de la Supérieure de la Communauté.

Pour pallier cette fermeture, le Conseil municipal dégage un budget de 5 000 F pour la rémunération d'une sœur garde-malade qui secondera le docteur sur la commune. Le 12 décembre 1946, la subvention pour la garde-malade est portée à 10 000 F.

Le cyclomoteur de la Sœur Joseph

Le 2 juillet 1950, la Mairie décide d'acheter un cyclomoteur pour la sœur infirmière « vu les grandes distances qu'elle doit parcourir pour soigner les malades de la commune ». Se pose le problème de l'assurance de ce cyclomoteur. La sœur supérieure des Religieuses de la Providence accepte de payer la prime d'assurance, ce dont se félicite le Conseil municipal lors de sa réunion du 24 septembre 1950.

En 1953, le cyclomoteur de la sœur tombe en panne. Le Conseil municipal vote la somme de 18 000 F destinée à « couvrir les frais de réparation exigés par le mécanicien qui a effectué les travaux » (délibération du 10 mai 1953). Cette aide ne suffit pas car, en 1954, le Conseil municipal décide de vendre le cyclomoteur de la sœur-infirmière (délibération du 14 octobre 1954). Pour la dédommager de ses soucis mécaniques, peut-être, le Conseil municipal vote une indemnité exceptionnelle de 20 000 F à la sœur infirmière (délibération du 19 décembre 1954).

A l'occasion de chacune de ses délibérations, le Conseil municipal se félicite du dévouement de la sœur pour les malades de la Commune. Cette participation des sœurs à l'aide sociale aux habitants de la Commune est cependant sur le déclin et prendra fin définitivement dans les années 1960. C'est alors le système de protection sociale nationale qui prendra le relais de ces initiatives locales.

ANNEXE 2

LES PRENOMS DES FEMMES DE ROMILLE DE 1900 A 1950

L'étude des prénoms, selon Marc Bloch, était un moyen de saisir " les courants de pensée ou de sentiments ". Le prénom se révèle comme un angle d'attaque de l'histoire sociale et culturelle. Il se présente comme un bon instrument dans l'approche que l'on peut se faire de l'histoire des mentalités. Le prénom est l'une des clés qui peut nous faire découvrir le mode de pensée des hommes et des femmes qui n'ont pas laissé de traces écrites, tels que les historiens ou les hommes politiques. Leur prénom restera une des traces de leur existence puisqu'il concerne tous les hommes et les femmes.

Avoir un prénom est une exigence de la vie en société qui respecte les sensibilités de chacun. Pour cette raison, les prénoms des femmes mais aussi des hommes n'ont pas toujours été les mêmes. Un certain nombre d'éléments ont pu avoir une incidence sur eux tels que les régimes politiques, les guerres, les événements régionaux ou locaux, les sensibilités culturelles. Le prénom peut répondre à un désir d'imitation ou au contraire à un désir de distinction.

Dans un premier temps, nous ferons un bref rappel de la pré nominalisation du XIXème siècle afin de comprendre dans un deuxième temps le choix des prénoms donnés aux femmes de Romillé de 1900 à 1950.

I - Avant 1900 : Un corpus de prénoms profondément classique

Avant le XXème siècle, le stock des prénoms donnés aux femmes se cantonne presque exclusivement au corpus chrétien, c'est-à-dire entre Marie, Joseph, Anne, Françoise... Ce stock de prénoms se modifie peu et cela pour deux raisons.

La première réside dans le fait que la transmission du prénom se fait lors du baptême. Le choix revient aux parents spirituels, c'est-à-dire qu'il était donné les prénoms du parrain et de la marraine, voire des grands-parents et des parents. La mort des enfants pouvant survenir tôt, il n'était pas concevable qu'un nouveau-né ne soit pas baptisé. L'urgence des parents, notamment du père, était que l'enfant soit baptisé le plus vite possible au cas où un grand malheur surviendrait et qu'il ne puisse pas être enterré dans le cimetière de la commune.

Cette tradition a subsisté très longtemps à Romillé comme un peu partout en France notamment dans les campagnes. C'est au XIXème siècle que l'attribution du prénom a commencé à changer. La société a commencé à accepter plus de diversité dans les prénoms.

La deuxième raison de cette absence de renouvellement dans les prénoms des filles, encore plus que pour les garçons, renvoie au fait que la société est profondément chrétienne. Ceci est d'autant plus fort en Bretagne ; précisons qu'une différence se fait entre les campagnes et les villes. La vie des habitants se résume presque entièrement aux durs travaux des champs pour la très grande majorité de la population, laissant peu de place aux loisirs. Ce sont les classes sociales les plus élevées qui apportent quelques nouveautés dans la prénominisation. On peut s'apercevoir sur les registres de l'Etat Civil du désir de se distinguer du "petit peuple" en attribuant des prénoms nouveaux. Alors que la tendance avait été d'allonger le nombre de prénoms, ce sont ces mêmes classes sociales qui reviennent vers le prénom unique. Les classes sociales les moins élevées répondent quant à elles d'avantage à un désir d'imitation.

II - La période 1900-1950

A - Etat des lieux des naissances à Romillé

Une natalité perturbée par deux guerres mondiales

Cette période assez courte de cinquante ans est marquée par une natalité assez élevée puisque la commune compte une moyenne d'environ cinquante-cinq naissances par an. Cette moyenne est assez conséquente pour le nombre d'habitants de cette époque. Mais il est bon de rappeler que la famille comptait beaucoup d'enfants.

Pourtant, cette moyenne de cinquante-cinq masque une natalité fluctuante, perturbée par les deux conflits mondiaux. En effet, alors qu'il naît en moyenne vingt-cinq filles avant la première guerre ce nombre est divisé par deux durant la première guerre. Ce phénomène n'est cependant pas propre à la gente féminine. Les naissances reprennent après 1918 jusqu'au deuxième conflit mondial. Le baby-boom d'après guerre ne touche pas encore Romillé de 1945 à 1950.

Une population féminine moins nombreuse

Un fait assez marquant est qu'à Romillé les filles naissent moins nombreuses que les garçons. En effet, ce sont en moyenne 44 naissances de filles pour 100 naissances. Nous en resterons à la simple constatation puisque aucun élément d'explication ne nous permet de comprendre ce fait. Il serait intéressant de le comparer avec les communes avoisinantes voire le département.

B - Les prénoms dépendent de la conjoncture

Avant le premier conflit mondial 1914-1918

Les prénoms des filles avant 1914 demeurent souvent les mêmes. En effet, une femme sur trois a le même prénom. Doit-on rappeler la prédominance du prénom usuel de Marie puisque ce prénom est attribué à 40% des filles de Romillé parmi les femmes qui ont le même prénom. Nous nous bornerons pour ce tableau à nous cantonner au premier prénom figurant sur l'Etat -Civil mais les deuxièmes et troisièmes prénoms confirment cette prédominance puisque 60% des femmes ont dans l'un de leurs trois ou quatre prénoms, celui de Marie. Des prénoms comme Anne, Maria, Anna sont également attribués à beaucoup de filles. Cela laisse peu de place à d'autres prénoms. Pourtant, la mode de prénoms se terminant en "ine" occupe le reste du corpus des prénoms. Des prénoms comme Clémentine, Ernestine, Léontine, Albertine, Céline, Joséphine, Valentine, Armandine, Marcelline, Arseline, Alphonsine... sont attribués aux filles échappant au classique de Marie. Peu de prénoms nouveaux apparaissent dans le prénom usuel comme Désirée, Aimée, Florice, Orel, Estelle... Ce sont des prénoms rares qui sont toujours accompagnés par un Marie ou Joseph comme second prénom. Toutes les nouveautés sont accompagnées par de grands classiques comme si se distinguer par le prénom devait néanmoins être discret. Les prénoms composés connaissent un net déclin à partir du XXème comparativement aux deux siècles précédents qui avaient vu attribuer quatre voire cinq prénoms. Reste à savoir quel était le prénom usuel puisque ce n'était pas toujours le premier écrit sur l'Etat-Civil.

La période 1914-1918

La période 1914-1918 a connu un net retour à l'attribution du prénom de Marie et même de Marie-Ange ou Marie-Joseph. Il n'est pas rare que le prénom de Joseph soit donné en deuxième prénom. Ce temps de crise est marqué par un besoin de trouver une protection divine. Mais la période est assez courte et le nombre de naissances a baissé nettement pour se permettre de tirer des conclusions. Pourtant, on ne peut s'empêcher de penser que donner un prénom chrétien est une manière de s'en remettre à Dieu dans ces temps difficiles. Cela témoigne aussi de la mentalité des parents de cette courte période. L'esprit chrétien s'est-il renforcé ? Vraisemblablement puisque l'on pouvait observer auparavant une relative distance vis-à-vis de l'Eglise. Rappelons la tendance nationale en France avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat signée au début du siècle.

Cette période a laissé peu se renouveler le stock prénominal à Romillé, néanmoins quelques exceptions existent. Des prénoms comme Andréa, Elise, Juliette ou Marthe ont pu être attribués à une dizaine de femmes de la période 1914-1918.

La mutation de l'entre-deux-guerres

Les années qui ont suivi le premier conflit mondial sont marquées par un renouvellement des prénoms sur la commune de Romillé. Le stock prénominal des femmes s'étoffe de nouveaux prénoms. En effet, ce sont plus de 63 prénoms différents qui sont attribués entre les deux guerres. Ce n'est plus une femme sur trois comme avant 1914 mais une femme sur quatre qui a le même prénom. Notons également que parmi ces femmes ayant le même prénom usuel, la part des Marie est beaucoup moins importante ce qui a permis l'arrivée du prénom de Denise jusqu'alors peu attribué aux filles. Ce prénom a même tendance à faire part égale avec Marie. La mode des prénoms en -ine disparaît peu à peu pour laisser la place à quelques prénoms en -ie. Nous avons relevé quelques Rosalie, Mélanie, Lucie, ... mais le phénomène demeure discret et ces prénoms usuels sont la plupart du temps accompagné d'une Marie ou Joseph comme deuxième ou troisième prénom. C'est le début de certains prénoms comme Berthe, Juliette, Henriette, Gilberte, Georgette, Hélène, Yvonne, Olive ... Ces prénoms concernent peu de femmes, seulement une trentaine pour 538 naissances de filles entre les deux guerres.

La caractéristique de Romillé est de donner de nouveaux prénoms en deuxième et troisième rang dans l'état civil. Ce n'est que peu à peu qu'ils prennent place au premier rang, et par conséquent comme prénom usuel. Rappelons que ce phénomène est progressif et qu'il n'est perceptible qu'à partir de petites unités. Enfin, la part des prénoms composés a considérablement baissé, ce sont toujours deux unités prénominales composées de Marie associée principalement avec Joseph ou Madeleine.

Le deuxième conflit mondial de 1939-1945

Le stock prénominal baisse sensiblement dans cette période de conflit. Le choix des prénoms féminins demeure un choix familial puisqu'à 90% le prénom accordé n'est plus donné à une autre fille qui naît à Romillé. Le prénom de Marie n'existe plus, on le retrouve uniquement associé avec Thérèse, Claude, Agnès, Noëlle ou Jeanne. Le prénom de Joseph comme deuxième a presque disparu. Cette période annonce quelques prénoms en -ette comme Yvette, Pierrette, Odette et Huguette mais aussi les prénoms que l'on retrouvera de plus en plus après la guerre comme Michelle, Claudine, Annick, Monique, Christiane, Simone, Gisèle, Angèle. La différence avec le premier conflit est qu'il n'y a pas de retour vers des prénoms chrétiens. Les prénoms comme Maryvonne ou Annie sont le témoignage que le stock prénominal se dégage de l'emprise chrétienne et par conséquent des mentalités.

Nous resterons prudents néanmoins du fait que la natalité baisse pendant cette période de guerre et que les moyennes devraient être comparées à des communes avoisinantes.

Après 1945

La tendance amorcée pendant la guerre se renforce, à savoir le désir de distinction pour l'attribution d'un prénom à une fille. Ce qui est à noter pour ces cinq années est l'apparition de la mode des prénoms finissant en -elle ou en -ette. Joëlle, Armelle, Danielle, Michelle, Angèle, Paulette, Bernadette, Annette, Josette... D'autres prénoms apparaissent comme Nicole, Chantal, Yolande, Jocelyne ou Jacqueline. Le prénom unique de Marie disparaît de l'Etat-Civil comme premier prénom, seuls quelques prénoms composés de Marie-Thérèse, Marie Paule ou Marie-Claude demeurent.

C Un prénom chargé de sens

Le registre référentiel

Le registre référentiel des prénoms témoigne très fortement des mentalités d'une population. Le choix de nommer sa fille Marie n'est pas anodin et révèle le fait religieux dans la vie des gens de l'époque. Le prénom de Marie a toujours été une unité prénominale particulière. Depuis des siècles, il est attribué aux enfants qu'ils soient fille ou garçon. La gente féminine avec Marie peut tout à fait être comparée à Joseph pour les garçons. C'est tout le registre chrétien qui disparaît peu à peu de 1900 à 1950 dans les prénoms avec Marie, Anne, Joseph Françoise, Perrine et Julienne. Le phénomène s'accélère à partir des années 1930.

Quant au registre prénominal faisant référence aux saints, saints auxiliaires et anges, il est déjà en déclin en 1900. Peu de femmes s'appellent Gabrielle, Marie-Ange, Agathe, Agnès ou Renée. Seul ce dernier prénom est encore un peu attribué.

Les références locales et régionales ont également disparu. Alors que le saint de la paroisse est Martin, on trouve peu de Martine. Cela est en contradiction avec les siècles précédents et renforce l'idée que les mentalités changent et se dégagent de l'esprit religieux.

La période 1900 à 1950 à Romillé est marquée pour les prénoms des filles par des références contemporaines, historiques, littéraires et de plus en plus à connotation morale. Nous terminerons volontairement par les références contemporaines.

Les prénoms à connotation morale comme Aimée ou Désirée évoquent soit un sentiment, soit un trait physique ou de caractère. Ce registre est tout à fait nouveau pour la commune et se développe peu à peu. Ce fait est à mettre en relation avec la mutation que connaît la société au début du siècle. Le sentiment se dévoile progressivement. Peut-être que le choix de ce prénom est à mettre en relation avec cette photographie de Romillé où un homme prend la main vraisemblablement de sa femme ou de sa fiancée alors que c'est une photographie de groupe.

Les références historiques comme le prénom de Louise, Eugénie, Alexandrine, Emilie, Julie ou Antoinette subsistent encore au début du siècle mais disparaissent peu à peu. Ce sont les prénoms en référence à la littérature qui vont prendre progressivement la place du corpus chrétien. En effet, le XIXème siècle a vu réapparaître un certain nombre de prénoms empruntés à l'Antiquité ou au Moyen Age. La tendance en France a toujours été que le renouvellement des prénoms commence par les classes sociales plus élevées, et ce dans les villes jusqu'à ce que le phénomène s'étende vers les catégories sociales moins élevées, puis les campagnes. Ce phénomène peut prendre plusieurs dizaines d'années, il n'est pas rare de voir des petites filles des campagnes se prénommer comme celles des villes cinquante ans plus tôt. La société de l'époque présente un fort désir d'imitation. Pourtant, les communications sont devenues de plus en plus rapides par rapport à ce qu'elles avaient pu être. C'est le début de la voiture, de la télévision, l'information se répand vers tous les foyers. Ce sont autant d'éléments qui nous amènent à comprendre pourquoi les références contemporaines dans le choix des prénoms vont se substituer au registre chrétien. Précisons que la société est en pleine mutation, le caractère rural est de moins en moins fort laissant peu à peu l'industrialisation s'accaparer la main d'œuvre des hommes. La transmission du prénom par les parents spirituels, c'est-à-dire les parrains et marraines, se fait désormais uniquement selon les désirs des parents génétiques et laisse la place à une individualisation de la personne, en l'occurrence, de la femme, à Romillé comme ailleurs.

Ont participé à la réalisation des collectages et de cette brochure :

Viviane Corre
Danielle Daucé
Sylvie Dobé,
Thérèse Duponcel
Joëlle Gavard
Marie Guillot
Antoinette Laumonier
Annick Le Gall
Gérard Legendre
Françoise Martin
Vincent Morel
Marlène Moulin
Joëlle Quenouillère
François Ridard

Danielle Daucé a assuré la coordination de la rédaction.

Que toutes les personnes de Romillé et des environs qui ont accepté de témoigner soient ici remerciées.

L'annexe 2 a été rédigée par Françoise Daucé à partir des archives municipales et l'annexe 3 par Sandrine Meier sur la base des registres d'Etat-civil

Merci également à tous ceux qui ont prêté objets, documents et photographies.

Certains thèmes n'ont pu être approfondis. Ils le seront ultérieurement.

Romillé
Octobre 2003